

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.		Date d'inspection Le 20 mars 2026	
Nom de l'établissement GARDERIE APRES CLASSE COCCINELLE II		Numéro de permis 260029	
Adresse 67 Ragged Point Road Saint John NB E2K 5C3		Numéro de téléphone (506) 658-4600	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 64	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Renée LeBlanc	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Le personnel de délivrance des permis a procédé à une inspection de renouvellement pour le deuxième permis de service de garde après l'école de l'établissement.

À leur arrivée de l'école, un groupe s'est installé dans leur salle de classe. Les enfants pouvaient manger leur collation librement ou jouer avec le matériel disponible. Certains enfants ont été observés en train de jouer avec des bracelets, des poupées, des ballons et des livres. Un bac sensoriel était également accessible afin de favoriser des expériences de jeu variées.

L'autre groupe s'est dirigé directement à l'extérieur. À l'extérieur, les enfants ont été observés en train de jouer avec des blocs de construction, des cordes à sauter, des ballons, des pelles et de dessiner avec de la craie. Deux nouveaux filets de hockey ainsi que des bâtons de hockey étaient en train d'être installés par l'administratrice, qui a profité de l'occasion pour expliquer aux enfants l'importance de prendre soin du matériel et de le partager. Les enfants ont été vus en train de former des équipes pour jouer au hockey.

Au cours de ce jeu, un enfant a démontré de fortes émotions, ce qui a mené à un conflit entre deux enfants. L'administratrice et les éducateurs sont intervenus rapidement afin de soutenir les enfants et les aider à se calmer. Un enfant a été accompagné à l'intérieur afin de réguler ses émotions et participer à une activité calme de coloriage avec l'administratrice.

Seules des pratiques positives de guidage des enfants ont été observées tout au long de la visite.

Le personnel de délivrance des permis recommande le renouvellement du permis.

original signé par  
Renée LeBlanc

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 mars 2026

Date

original signé par  
France Dargavel

Le 20 mars 2026

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*